

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

4 OCTOBRE 2007

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Conception de
l'exposition temporaire
Paul et André Vera –
Demande de subvention
à la Direction Régionale
des Affaires Culturelles**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 5 octobre 2007
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 11 octobre 2007
et qu'il est donc exécutoire.

Le 11 octobre 2007

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services


Matthieu LHERITEAU

L'an deux mille sept, le 4 octobre à 21 heures, le Conseil
Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par
Monsieur le Maire le 27 septembre deux mille sept, s'est réuni
à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la
Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame CROS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN,
Monsieur BERLIE, Monsieur PIVERT, Madame FUCHS,
Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de
JOYBERT, Madame MARGOT-MALARD, Monsieur
SCHAEFFER, Monsieur TASSEL, Monsieur MOREL,
Madame CADOREL, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN
d'ORO, Madame ALLARD, Madame MAUVAGE, Madame
BOISSERIE, Monsieur PRIoux, Monsieur GARNIER,
Madame GENDRON, Monsieur RAVEL, Monsieur
FAVREAU, Madame ROUGNON, Madame SALHI,
Monsieur CHARREAU, Monsieur LAURENT, Madame
FRYDMAN, Monsieur BINET, Monsieur LEBRAY, Madame
GOMMIER, Madame USQUIN

Avaient donné procuration :

Madame DESCHAMPS à Madame FUCHS
Monsieur DERCHE à Madame MAUVAGE
Madame ROCCHETTI à Madame RICHARD
Monsieur de la LANDE de CALAN à Monsieur LAMY
Madame ISAAC-de LEMOS à Monsieur LAURENT

Secrétaire de Séance :

Monsieur TASSEL

N° DE DOSSIER : 07 F 02

OBJET : CONCEPTION DE L'EXPOSITION TEMPORAIRE PAUL ET ANDRE VERA –
DEMANDE DE SUBVENTION A LA DIRECTION REGIONALE DES
AFFAIRES CULTURELLES

RAPPORTEUR : Monsieur BERLIE

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

La Ville de Saint-Germain-en-Laye organise en septembre 2008, une exposition temporaire consacrée à l'œuvre de Paul et André Vera. Cette exposition se prolongera par l'exposition permanente du fonds Vera, conformément aux obligations de la donation.

Le montant des dépenses pour la conception (à savoir la muséographie et l'iconographie) de cette exposition s'élève à 27 170 € H.T. ; la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.) peut subventionner cette opération à hauteur de 5 000 €.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- de solliciter une subvention auprès de la D.R.A.C. pour la conception de l'exposition Paul et André Vera,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ADOPTE, à l'unanimité, l'ensemble des dispositions susmentionnées.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,
Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,
Conseillère Régionale d'Ile-de-France



Roselle CROS